

# Considérations concernant la COVID-19 et les activités intra-muros

La mise en place et le maintien de programmes intra-muros sécuritaires sur les plans physique, social et affectif nécessitent une communication claire et continue concernant les politiques et les pratiques liées aux intramuros et à la COVID-19. Le personnel des conseils scolaires et l'administration des écoles doivent avoir un processus en place pour diffuser l'information, solliciter des commentaires et des préoccupations et, le cas échéant, fournir le soutien nécessaire aux personnes responsables de la sécurité liée à la COVID-19 (par exemple, le personnel enseignant, les surveillants d'activités intramuros, les parents, les élèves).

L'environnement dans lequel les élèves participent aux activités intra-muros a changé en raison du renforcement des politiques et des procédures liées à la COVID-19. Par conséquent, soutenir un retour en toute sécurité aux programmes intra-muros sera particulièrement important. Pour ce faire, le processus de planification devrait inclure :

- un processus de planification des intra-muros et des stratégies organisationnelles qui s'articule autour d'un examen et d'un renforcement des procédures reliées aux intra-muros de l'école en respectant les processus en matière d'éducation physique durant la COVID-19 (consultez [\*\*Stratégies de planification pour les activités intra-muros\*\*](#));
- une sensibilisation aux risques associés à la COVID-19 et aux activités intra-muros; les mesures de protection requises et les stratégies de traitement des risques pour l'équipement, les vêtements, les chaussures et les masques non médicaux, les installations, les règles/consignes particulières et la surveillance (consultez [\*\*Considérations relatives aux critères de sécurité pour les activités intra-muros\*\*](#));
- un processus permettant de mettre en œuvre en toute sécurité une variété d'activités intra-muros en déterminant les facteurs de protection nécessaires à chaque phase (installations, équipement, distanciation physique et approches organisationnelles) et les considérations à prendre en compte lors de la sélection d'une activité intramuros (consultez [\*\*Mesures de protection pour les activités intra-muros\*\*](#)).

Cette section comprend:

- [\*\*Stratégies de planification pour les activités intra-muros\*\*](#)
- [\*\*Considérations relatives aux critères de sécurité pour les activités intra-muros\*\*](#)
- [\*\*Mesures de protection pour les activités intra-muros\*\*](#)